FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FRANCE MOTO PLUS - DESTRUCTEUR D'ODEURS

Date de compilation: 17.01.2017

N° révision: 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: FRANCE MOTO PLUS - DESTRUCTEUR D'ODEURS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: FRANCE PLUS

176 Avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly/Seine

France

Tél: +33 (0) 1 56 05 72 06

Email:contact@francemotoplus.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +33 (0) 1 40 05 48 48 (centre antipoison de Paris)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage: Ce produit ne comporte aucun élément d'étiquetage.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

NATRIUM-P-CUMOLSULFONAT

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
-	15763-76-5	-	Eye Irrit. 2: H319	1-10%

[suite...]

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation: Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Aucun symptôme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

[suite...]

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

NATRIUM-P-CUMOLSULFONAT

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Orale	3,8 mg/kg	La population en général	Systémique
DNEL	Cutanée	136,25 mg/kg	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	68,1 mg/kg	La population en général	Systémique
DNEL	Cutanée	0,096 mg/kg	Les travailleurs	Locale
DNEL	Cutanée	0,048 mg/kg	La population en général	Locale
DNEL	Inhalation	26,9 mg/m	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	6,6 mg/m	La population en général	Systémique
PNEC	Eau douce	0,23 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0,023 mg/l	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	0,037 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	0,862 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	0,086 mg/kg	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

[suite...]

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Cuir

Pt d'éclair °C: >93

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

NATRIUM-P-CUMOLSULFONAT

DERMAL	RBT	LD50	2000	mg/kg

[suite...]

ORAL	RAT	LD50	2000	mg/kg

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Aucun symptôme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

NATRIUM-P-CUMOLSULFONAT

Daphnia magna	48H EC50	100	mg/l
GREEN ALGA (Selenastrum capricornutum)	72H ErC50	100	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	100	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

[suite...]

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environne

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.
* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.